

Les crédits

trie touristique. C'est du moins ce que nous disent les exploitants d'entreprises touristiques sur la côte est.

• (1340)

La taxe s'attaquera également aux gens à revenu modeste, et je fais pas ici allusion seulement aux gens qui n'auront pas droit à la ristourne. Je parle aussi des habitants de la côte est qui touchent un revenu inférieur à la moyenne canadienne. À cause de la TPS, les consommateurs auront moins d'argent à verser dans nos économies locales.

Je peux vous énumérer plusieurs domaines où le gouvernement aurait dû, à mon avis, trouver d'autres solutions. La taxe sur les produits et services va certainement exercer des pressions inflationnistes qui se feront particulièrement sentir dans l'est du pays ainsi que dans les régions rurales du Canada. Je ne dis pas que ses répercussions vont se limiter à l'est du pays parce que je suis convaincue qu'elle aura le même effet dans les régions rurales du Québec et des autres provinces canadiennes.

Les petites entreprises nous disent que cette taxe constitue un élément démotivant, et Dieu sait que nous ne pouvons nous permettre de perdre d'autres petites entreprises dans l'est du pays.

Quand les porte-parole de la Commission de transport des provinces atlantiques sont venus témoigner devant le Comité des transports, ils ont affirmé que cette taxe de 7 p. 100 dissuadait les gens qui pensaient acheter des biens d'entrepreneurs de la côte est. Elle les dissuadait parce que les vendeurs de la côte est doivent acheter leurs produits de l'Ontario, et les acheteurs éventuels préféreraient s'approvisionner là où la taxe de 7 p. 100 n'est pas imposée. Même s'ils ont droit à la ristourne, c'est un fardeau de plus qu'on leur impose.

Au moment où le gouvernement nous propose deux grandes mesures d'orientation visant le Canada rural, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui porte justement sur les économies rurales du pays. Quand je parle de deux grandes mesures, je pense à l'Accord de libre-échange qui concerne nos ressources primaires et la taxe sur les produits et services qui aura des répercussions sur notre industrie du tourisme, les petites entreprises et le transport des produits à partir de la côte est, ainsi qu'à l'effet inflationniste de la TPS sur les gens à faible revenu.

En même temps que ces deux mesures importantes, nous avons un gouvernement qui s'attaque à l'infrastructure. J'ai entendu le ministre des Travaux publics déclarer qu'il n'y avait pas de crise économique sur la côte est. Mon Dieu, est-ce là leur façon de voir les choses, qu'il n'y a pas de crise sur la côte est. Mais il y en a une. Je peux

vous le dire du point de vue d'une collectivité de pêcheurs et comme représentant d'une circonscription dépendant directement des pêches. Si le gouvernement veut prétendre qu'il n'y a de crise sur la côte est, je me contenterai de dire qu'étant donné la manière dont il a réduit l'infrastructure, il va y en avoir une bientôt. De quelle infrastructure s'agit-il? Je parle du Financement des programmes établis que le gouvernement a la solide réputation de réduire dans la région de l'Atlantique aussi bien que dans d'autres provinces.

Je devrais préciser que le Financement des programmes établis est le programme financé par le gouvernement fédéral et les provinces concernant les services de santé et l'enseignement secondaire. Mais depuis 1986, lorsque le gouvernement a proposé de réduire ce financement de 2 p. 100, et à nouveau dans le budget de 1989 de 1 p. 100 encore, le seul coût de ces deux mesures pour la région de l'Atlantique s'élèvera à 779,4 millions de dollars pour la période allant de 1986-1987 à 1994-1995.

En 1990, dans ce budget, le gouvernement ne s'est pas contenté d'entériner les réductions qu'il avait apportées, il a également bloqué pour deux ans le Financement des programmes établis au niveau de 1989, ce qui coûtera à la région de l'Atlantique 655 millions de dollars de plus pour la période allant de 1990-1991 à 1994-1995. C'est donc plus de 1,4 milliard de dollars dont les provinces de l'Atlantique seront privées dans le cadre du financement des programmes établis et qu'elles devront trouver ailleurs. Pourquoi? Pour autant que je sache, les ministres d'État n'ont pas eu à subir de coupes. Leurs budgets n'ont pas été réduits. Le premier ministre lui-même n'a pas réduit son Cabinet. J'aurais accepté certaines de ces réductions s'il avait fait preuve de modération, au sein du Cabinet, en limitant des dépenses que nous ne pouvons pas nous permettre. Nous pouvons nous passer de ministres d'État. Les ministres en titre devraient certes pouvoir assumer pleinement les responsabilités de leur ministère.

En fait, la situation est si embrouillée que celui qui s'avise d'écrire à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration reçoit invariablement une réponse rédigée en ces termes: «J'ai le regret de vous informer que vous vous êtes trompé de ministre et que vous auriez dû vous adresser à mon collègue le ministre. . .» Il arrive même parfois que l'expéditeur reçoive une seconde lettre l'informant que sa lettre a été retournée à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, celle-ci s'étant elle-même trompée de destinataire. Si j'éprouve tellement de difficultés à identifier celui à qui je dois m'adresser, c'est qu'il y a beaucoup de ministres d'État au ministère de l'Emploi et de l'Immigration.